

# PROGRAMME TRAVAUX 2023

## ASSOCIATION SYNDICALE DE BAS GRESIVAUDAN

### I FAUCARDAGE MECANIQUE

#### 1°) Faucardage mécanique en toutes saisons

NOM du fossé ou ruisseau	Classification	largeur en m	Longueur en m	Surface en m2
Canal des Mortes	P	8,86	1 907	16 896
Grande Rigole	P	9,22	1 339	12 346
Fossé secondaire n° 18	S	4,00	650	2 600
Fossé secondaire n° 19	S	4,00	600	2 400
Le Gorgeat	P	5,92	415	2 457
Le Térébet	P	8,16	1 168	9 531
Le Tête Noire	P	7,14	1 511	10 789
Le Bruchet	P	7,65	114	872
Fossé n° 21	P	6,00	1 600	9 600
Jailletières	P	6,00	550	3 300
Le Salamot	P	8,45	2 705	22 857
Le Rival	P	6,15	1 025	6 304
La Furasse	P	8,20	1 480	12 136
La Fure	P	23,80	1 260	29 988
Plage de Galerne	P	6,60	92	607
Le Chantarot	P	8,90	51	454
La Mayenne	P	8,00	800	6 400
La plage de la Grande Rigole				8 865
TOTAL AS TOUTES SAISONS en m2				<b>158 401 m<sup>2</sup></b>

#### 2°) Faucardage mécanique hors cultures

NOM du fossé ou ruisseau	Classification	largeur en m	Longueur en m	Surface en m2
L'Olon	P	17,40	720	12 528
La Neize	P	5,70	406	2 314
Le Chantarot	P	6,55	719	4 709

La Galise	P	5,80	817,0	4 739
Le Canal des Mortes	P	6,90	2 103	14 511
La Furasse	P	5,40	1 322	7 139
Les Glières	P	8,50	422	3 587
La Fure	P	7,20	130	936
La Morge	P	6,55	720	4 716
La Grande Rigole	P	7,40	2 583	19 114
Fossé n° 30	S	5,55	88	488
Fossé n° 31	S	8,80	274	2 411
Fossé n° 32	S	5,50	363	1 997
Fossé n° 25	S	6,85	254	1 740
Fossé n° 3	S	4,00	600	2 400
Le Gorgeat	P	5,50	610	3 355
La Mayenne	P	5,90	1 349	7 959
Le Salamot	P	5,40	1 572	8 489
Le Rival	P	6,35	1 085	6 890
Jailletières	P	8,40	2 738	22 999
Les Epoursus	P	5,40	1 000	5 400
Le Térébet	P	7,10	1 260	8 946
Le Bruchet	P	3,65	196	715
Fossé des Mortes	P	10,90	1 719	18 737
Tête Noire	P	7,95	3 043	24 192
Fossé de la Grande Allée	S	4,00	150	600
Fossé le long de l'autoroute à l'Albenc	P	10,00	188	1 880
Fossé n° 15 à Poliéнас	S	5,00	1 050	5 250
Ancien lit du Bruchet	P	5,68	533	3 027
Le Bruchet	P	7,14	700	4 998
La Larde	S	6,56	1 470	9 643
le Térébet (2° passage)	P	8,15	1 168	9 519
Fossé n° 12 à Poliéнас	S	6,00	1 050	6 300
Fossé des Moilles	P	4,55	1 100	5 005
La Lèze (ouverture amont SNCF)	P	6,00	150	900
Fossé n° 29 à Poliéнас	S	3,90	330	1 287
Ancien lit du Gorgeat	P	4,60	390	1 794
Fossé n° 3 (limite Tullins/Poliéнас)	S	3,80	500	1 900
Fossé n° 8 (Poliéнас)	S	4,00	500	2 000

TOTAL AS HORS CULTURE en m2

249 124 m<sup>2</sup>**SURFACE TOTALE RESEAU AS**407 525 m<sup>2</sup>158 401 m<sup>2</sup> + 249 124 m<sup>2</sup> = 407 525m<sup>2</sup>

La liste des cours d'eau à faucher entièrement ou partiellement  
durant l'année 2023 sera décidée dans le courant de l'année

<b>TOTAL FAUCARDAGE MECANIQUE</b>	<b>18 000 €</b>
-----------------------------------	-----------------

**II TRAVAUX MANUELS - ENTRETIEN DE LA VEGETATION****TRAVAUX A REALISER PAR DES ENTREPRISES DE REINSERTION OU  
DES ENTREPRISES PRIVEES**

**1) Débroussaillage manuel**

\* Visite de suivi et débroussaillage manuel et sélectif de différentes sections de cours d'eau classés, ouvrages et propriétés syndicales sur les communes de Vourey, Tullins, St Quentin sur Isère, Poliéna et l'Albenc par une entreprise de réinsertion

A savoir : - Parcelle syndicale en bordure de l'Isère

- Le ruisseau de la Fure entre le château de St Jean et la plage de dégravement

- le ruisseau de la Grande Rigolle entre l'exutoire du fossé n° 15 à Bigeollet et son exutoire dans le canal des Iles

16 500 m<sup>2</sup> X 0,42 €/m<sup>2</sup> =

**6 930 €**

2) Débroussaillage manuel et ou mécanique selon les cas, extraction d'embâcle et arbres menaçant sur les sections d'écoulement des cours d'eau suivants :

\* Le canal des Iles entre le rejet du Salamot et le pont Vert (450 m)

\* Le canal de l'île Barbier sur 500 mètres en amont de son exutoire dans le canal des Iles

\* Le canal des Iles au droit des 2 sections de l'ancien canal Fures et Morge (finitions)

**4 000 €**

3) Travaux d'entretien et de suivi des dernières plantations réalisées par l'AS de Bas Grésivaudan sur son réseau (Térébet, Olon....)

**2 500 €**

<b>TOTAL TRAVAUX MANUELS</b>	<b>13 430 €</b>
------------------------------	-----------------

**III CURAGES****Commune de Tullins**

\* Curage et suivi du ruisseau du Salamot sur 1850 mètres en amont du hameau des Massons (--> 150 mètres amont ancienne station d'épuration)

a) Section aval : 550 mètres : Suppression des embâcles, atterrissements préjudiciables au libre écoulement des eaux ainsi qu'à la stabilité des berges particulièrement vulnérables sur cette section

550 m x 2,00 €/m x 1,20 =

**1 320 €**

b) Section amont : 1 300 mètres : Curage à raison de 0,500 m<sup>3</sup>/m avec régilage des matériaux extraits sur les servitudes rive droite ou gauche du cours d'eau

1 300 m X 1,90 €/m x 1,20 =

**2 964 €**

**Commune de Poliéna**

\* Curage d'entretien des fossés secondaires n° 16, 17 et 19 dans le secteur du Gay à raison de 0,250 à 0,500 m<sup>3</sup>/m avec régilage des matériaux extraits sur les servitudes rive droite ou rive gauche des fossés

1680 m X 1,90 €/m X 1,20 =

**3 830 €**

<b>TOTAL CURAGES</b>	<b>8 114 €</b>
----------------------	----------------

**IV TRAVAUX DIVERS**

* Location en régie d'une pelle à chenille équipée d'un godet de terrassement ainsi que d'un grappin et d'un bûcheron pour :		
'- extraction d'embâcles dans le lit du fossé des Glières à Poliéna		
'- coupe à raz de plusieurs arbres penchés et chablis sur la berge rive droite du canal Fures et Morge en aval du pont de Convert à Vourey. Mise en dépôt du bois sur place à la disposition des propriétaires		
'- Réfection d'une section de la berge rive gauche du canal de l'île Barbier suite à des chutes d'arbres. Retalutage et remise en conformité de la servitude du cours d'eau	Un forfait	6 500 €
* Broyage mécanique des souches au droit de la servitude d'entretien rive droite du canal des Iles dans le secteur de l'île Marianne sur 220 mètres (800 m <sup>2</sup> ) à l'amont immédiat de l'exutoire du canal de l'île Barbier (travaux si opportunité engin en 2023)	Un forfait	800 €
* Continuité de la plantation d'une ripisylve en certain profil de la berge rive droite du ruisseau du Térébet (Poliéna) pour stabilisation des linéaires de berge instable, et plantation sur les berges de la plage du Rival à Tullins	Un forfait	1 500 €
* Confortement des épis déflecteurs situés en berge rive droite de la Fure entre les exutoires de la Larde et de la Furasse	Un forfait	750 €
<b>TOTAL TRAVAUX DIVERS</b>		<b>9 550 €</b>

#### **V FONDS D'INTERVENTION D'URGENCE**

Location en régie d'un engin type pelle mécanique 2 jours x 800 € TTC =		1 600 €
Location en régie de main d'œuvre équipée de tronçonneuse : 2 jours (2 hommes) x 640 € TTC =		1 280 €
<b>TOTAL FONDS D'INTERVENTION D'URGENCE</b>		<b>2 880 €</b>

<b>TOTAL PROGRAMME DE TRAVAUX 2023</b>	<b>51 974 €</b>
--	-----------------

Dressé par le surveillant de travaux,  
Yvan GLENAT

Vu et vérifié par le Président,  
Pierre SOULLIER

